

SUR ET SOUS EVALUATIONS DE COMPTES CLIENTS ET FOURNISSEURS.

Par Gilbert M A S U R E
Lauréat du Travail de Belgique
Gr : comptabilité.

15.05.2008.

TOUS DROITS RESERVES.

INTRODUCTION

Le présent sujet s'intègre dans l'étude des cas de surévaluation ou sous-évaluation de tout compte.

Du point de vue bilantaire, il s'agit des écritures de redressements, régularisations et autres à réaliser afin d'assurer la concordance entre les données de l'inventaire et de la comptabilité.

Il peut s'agir d'erreurs, d'opérations de double emploi, d'omissions, involontairement inscrites dans les comptes.

Il se pourrait qu'elles soient intentionnelles, dans le but de flatter ou favoriser l'image du bilan et des résultats ou à l'inverse de sous estimer des actifs, de gonfler des passifs, afin de réduire les résultats et ipso facto l'assiette fiscale et aussi la distribution de bénéfices.

Pour ce dernier contexte et en généralité, je vous renvoie à l'excellent livre : « Le window dressing : manipulation des règles d'évaluation ? » par Luis Laperal aux Editions Comptabilité & Productivité A.S.B.L. (disponible chez Corporate Copyright.)

Je m'attache ici à l'inventaire des situations et ensuite aux écritures rectificatives, pour les deux alternatives :

- 1/ corrections d'écritures de et sur l'exercice comptable en cours,
- 2/ corrections relatives à des exercices comptables écoulés.

Au préalable l'on aura justifié et apuré les comptes d'attente.

Une attention particulière permettra de vérifier si un compte ou groupe de comptes soldés ne correspondaient à un ensemble de débits et de crédits équivalents.

Enfin, le plus grand soin sera apporté à l'examen des comptes particuliers des clients et fournisseurs pour ce qui concerne des imputations autres que par les facturiers ou journaux de ventes et d'achats, financiers de banques et caisse et des notes de crédits émises et reçues.

Par exemple via les Opérations Diverses.

Ce compendium est actuellement limité aux comptes des clients et des fournisseurs.

Je dénombre environ 60 situations d'erreurs possibles.

***Je passe en revue des situations d'anomalies récurrentes après avoir vérifié les comptes.
Nous verrons ensuite des exemples d'écritures comptables applicables aux corrections.
Enfin nous examinerons les impacts éventuels pour la déclaration ISOC et IPP et de la taxation.***

SUR EVALUATIONS CLIENTS

- 01 double enregistrement de la facture de vente
- 02 omission d'enregistrement de la note de crédit
- 03 paiement reçu non enregistré
- 04 enregistrement d'une facture pro-forma
- 05 enregistrement d'un bordereau, facture de mise en dépôt ou consignation
- 06 différence de change exagérée
- 07 effets : lettre de change, traite, en portefeuille non comptabilisée
- 08 effets : lettre de change, traite, à l'escompte non comptabilisée
- 09 contrat de financement enregistré deux fois
- 10 acompte reçu non soldé
- 11 contrat de leasing enregistré deux fois
- 12 paiement partiel reçu non extourné
- 13 escompte accordé non imputé
- 14 livraison faite et facturée, contestée
- 15 client devenu douteux
- 16 client en faillite
- 17 cession à factor enregistré sans imputation au compte client
- 18 intérêts à extourner
- 19 transfert pour compensation fournisseur
- 20 chèque reçu.

SUR EVALUATIONS FOURNISSEURS

- 21 double enregistrement de la facture d'achat
- 22 omission d'enregistrement de la note de crédit reçue
- 23 paiement fait non enregistré
- 24 enregistrement d'une facture pro-forma
- 25 enregistrement d'un bordereau, facture de dépôt ou consignation reçu
- 26 différence de change
- 27 effets acceptés non comptabilisés
- 28 contrat de financement non enregistré
- 29 acompte versé non comptabilisé
- 30 paiement partiel, acompte, non imputé
- 31 escompte reçu non imputé
- 32 livraison reçue et facturée, contestée
- 33 intérêts à extourner
- 34 compensation avec compte client réalisée mais non comptabilisée
- 35 chèque émis

SOUS EVALUATIONS CLIENTS

- 36 facture de vente non enregistrée
- 37 note de crédit émise enregistrée deux fois
- 38 double enregistrement d'un paiement reçu
- 39 enregistrement d'un dépôt consignation non effectué
- 40 différence de change
- 41 effets : lettre de change, traite, en portefeuille comptabilisée deux fois
- 42 effets : lettre de change, traite, à l'escompte comptabilisée deux fois
- 43 contrat de financement non enregistré
- 44 acompte reçu comptabilisé en double
- 45 contrat de leasing
- 46 paiement partiel enregistré en double
- 47 escompte accordé imputé en double
- 48 client douteux : double écriture
- 49 client en faillite : double écriture
- 50 cession à factor comptabilisée deux fois

SOUS EVALUATIONS FOURNISSEURS

- 51 facture d'achat non enregistrée
- 52 note de crédit reçue enregistrée deux fois
- 53 paiement fait comptabilisé deux fois
- 54 différence de change
- 55 effets acceptés rendus comptabilisés deux fois
- 56 contrat de financement enregistré deux fois
- 57 acompte versé comptabilisé deux fois
- 58 paiement partiel imputé deux fois
- 59 intérêts à extourner
- 60 compensation avec compte client réalisée mais comptabilisée deux fois

A suivre sous peu.